

La réalité augmentée et virtuelle au service de la TPE

Objectifs :

Comprendre la différence entre la réalité augmentée et la réalité virtuelle, voire mixte. Exposer les différents usages de ces technologies au service de la petite entreprise. Tester la réalité augmentée avec son smartphone (AR) ainsi que la réalité virtuelle avec des casques (VR).

Date, durée et lieu

Jeudi 14 décembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7h, avec une pause déjeuner d'1h) dans les locaux de **France Gestion** au 50 ter rue de Malte **75011 PARIS**

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 240 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Xavier LAIR, chargé de mission numérique à France Gestion, formateur en informatique

Pré-requis : Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations
- Ordinateur mis à disposition des participants

Pédagogiques

- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Remise d'un support pédagogique à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

- Lors du déroulement de la formation
 - Quiz sur le savoir présenté
- A l'issue de la formation
 - Questions orales et réponses
 - Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
 - Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1ère partie – Comprendre la différence entre la réalité augmentée et la réalité virtuelle

- Comparer les avantages et inconvénients de chaque technologie
- Expliquer les perspectives de ces différentes technologies
- Focus sur le Métavers, les NFT, avatars
- Découvrir les professions les plus impactées par l'AR et VR

2ème partie – Présenter différents cas d'usage

- Carte augmentée (invitation, menus, vidéos, produits, etc.)
- Hologramme (discours, explications, liens avec sites, pdf)
- Bureau virtuel, visite de lieux, d'appartements
- Vidéo immersive, formations, etc.

3ème partie – Mettre en pratique : atelier

- Installation et configuration
- Démonstrations et tests à l'aide de vos smartphones et de casques fournis
- Echanges avec les participants